



**COMMUNIQUE PORTANT IDENTIFICATION
DES USINES DE CONDITIONNEMENT, DES MAGASINS DE STOCKAGE ET DES SITES D'EMPOTAGE**

CAMPAGNE 2023-2024

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux d'exercer la profession d'exploitant d'usines de conditionnement, de magasins de stockage et de sites d'empotage de café et/ou de cacao au titre de la campagne 2023-2024, à déposer leurs dossiers de demande d'identification à son siège, **sis à Abidjan-Plateau, Immeuble « CAISTAB »**.

La liste des pièces à fournir est disponible au **16^{ème} étage**, porte **16.15** de l'Immeuble «**CAISTAB**» et sur le site internet: www.conseilcafecacao.ci

Les dossiers sont reçus au **16^{ème} étage**, porte **16.15**, du **lundi 19 juin 2023 au vendredi 04 août 2023 inclus** de **8h à 12h** et de **14h à 16h**.

Seuls les dossiers reliés et comportant toutes les pièces requises seront réceptionnés.

Les frais de dossier sont fixés à cent mille cent (100 100) francs CFA par installation (*par usine de conditionnement, par magasin de stockage et par site d'empotage*) payables sur le compte **N°01001 120073163003 19**, ouvert à cet effet dans les livres **d'ECOOBANK**.

Aucun frais n'est exigible en dehors du paiement des frais de dossier.

Pour d'éventuelles informations complémentaires, veuillez contacter Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

- Tél. : **(+225) 27 20 20 27 80 / (+225) 27 20 20 29 28.**

La Direction Générale